



Coopération Interprofessionnelle

Les B.A.BA de l'administration, la production et la diffusion

NOTE D'INTENTION

Introduction

À partir de 2014, THEMAA a développé un dispositif de coopération interprofessionnelle afin de répondre à l'isolement, au manque d'outils et d'informations constatés chez les jeunes professionnel·les des métiers dits de l'accompagnement de la création artistique : administration, production et diffusion.

Ce dispositif proposé sur une année à six professionnel·les des métiers d'accompagnement de la création artistique permet de bénéficier d'un accompagnement individuel de la part d'un·e professionnel·le expérimenté·e dans l'un ou plusieurs de ces trois domaines. En parallèle de ce tutorat, trois journées thématiques ouvertes au public (les B.A.BA) permettent de revenir sur les fondamentaux de ces trois métiers : administration, production, diffusion.

À la sortie de la crise sanitaire qui a révélé les tensions de l'ensemble du secteur du spectacle vivant et notamment celles des métiers de l'accompagnement, la reprise de ce dispositif sur les traces de ce qui avait été initié en 2014 était nécessaire. THEMAA a relancé depuis la saison 2023-2024 son dispositif de coopération interprofessionnelle et des journées de rencontres thématiques : les B.A.BA.

L'objectif est de donner des outils pratiques ancrés dans notre époque, d'accompagner ces jeunes professionnel·les dans l'appréhension d'un écosystème spécifique qu'est celui du spectacle vivant et d'inviter les réflexions autour des métiers d'accompagnement : implication dans le projet artistique et rapport au territoire, condition de travail et relation avec les pair·es, prévention des risques psycho-sociaux, "métier passion"...

Ce dispositif implique les directions artistiques des structures employeuses afin d'appréhender le plus finement les relations en jeu dans le secteur du spectacle vivant, et nécessite un accompagnement financier de celles-ci (hébergements, déplacements, repas).

Cadre du dispositif

Public :

- Il s'adresse aux professionnel·les, en début de parcours professionnel dans les métiers d'accompagnement de la création artistique et/ou éprouvant le besoin de conforter sa pratique, au sein d'une ou plusieurs compagnie(s)

THEMAA



assumant une ou plusieurs missions en administration, production et diffusion

Le tutorat :

- Les échanges entre tuteur·rices et tutoré·es se déroulent en physique et/ou en virtuel pour permettre des rendez-vous réguliers : questionnements au quotidien, accompagnement d'un festival ou d'une diffusion importante, ... L'association d'un·e programmateur·rice sera proposée par le/la tuteur·rice.

Les B.A.BA :

- Les 3 rencontres thématiques sont ouvertes à tous·tes les adhérent·es sur inscription et dans la limite des places disponibles.
- Une quatrième rencontre sera organisée sur un thème complémentaire (ex : l'emploi, la communication, ...).

Modalités :

- Les places sont limitées à 6 professionnel·les sélectionné·es sur motivation.
- Le dispositif demande que les structures employeuses s'investissent : investissement humain, temporel et financier.
Les frais de déplacements, d'hébergement et de repas des tutoré·es seront à la charge des structures employeuses. En cas de difficultés, des mesures pourront être évoquées avec THEMAA lors de l'entretien de mise en place du tutorat.

Calendrier prévisionnel

Novembre 2024

Ouverture des inscriptions

Décembre 2024

Traitement des candidatures et mise en place des binômes

Janvier 2025

Rencontre entre tutoré·e, structure employeuse, tutorante et ThemaA. Mise en place du tutorat personnalisé. Signature d'un contrat tripartite.

Mars 2025

Le B.A.BA #1 à Marseille

Mai-juin 2025

Le B.A.BA #2 en Ile-de-France

THEMAA



Septembre 2025

Rencontre sur un thème complémentaire à l'occasion du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes à Charleville-Mézières.

Novembre 2025

Le B.A.BA #3 dans les Pays de la Loire

Décembre 2025

Bilan du dispositif